







FEU D'ARTIFICE
FAIT POUR L'EXALTATION DE N·S·P·LE PAPE
·CLEMENT XIII·

RÉLATION
DES FÊTES
DONNÉES PAR LA VILLE D'AVIGNON
POUR
L'EXALTATION
DE N. S. PERE LE PAPE
CLEMENT XIII.

Les 27. 28. & 29. Août 1758.

SOUS LE GOUVERNEMENT DE S. E.

MGR. PAUL DES COMTES PASSIONEI,

VICE-LEGAT.

ETANT CONSULS

Illustres & Magnifiques Seigneurs M. M. FRANÇOIS DE MONYER, *Chevalier de Prilly, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*, JEAN-FRANÇOIS GOUGET & JACQUES-JOSEPH BONHOMME, & *Assesseur Noble & Illustre Personne* JEAN-JOSEPH BLANC, *Docteur ez Droits.*

AUDIVIT ET LÆTATA EST ALTERA ROMA.

Par le Sr. MORENAS, *Historiographe de la Ville.*

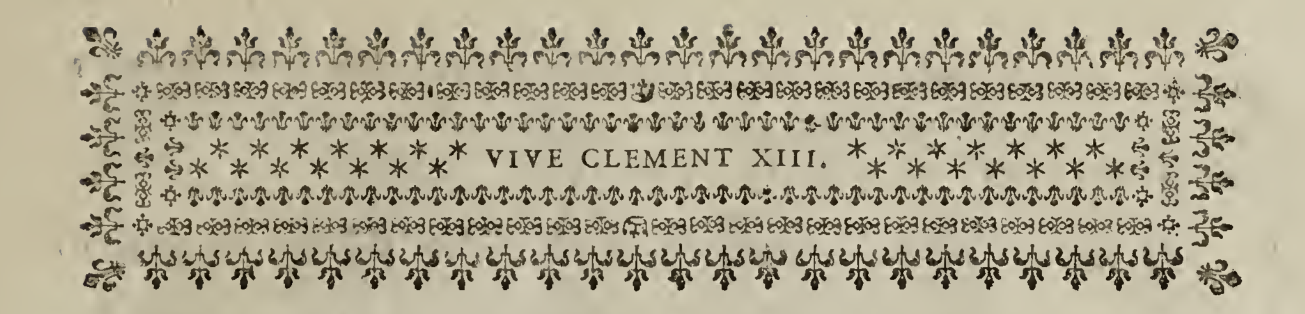


A AVIGNON,

Chez JOSEPH MOURIE'S, Imprimeur de la VILLE, Ruë de la Bonneterie.

M. DCC. LVIII.

AVEC PERMISSION DES SUPERIEURS.



A

NOTRE
SAINT PERE LE PAPE
CLEMENT XIII.



RÉS-SAINT PERE,

LA Ville d'AVIGNON a pris trop de part à la joïe que l'Exaltation de VOTRE SAINTETE' *a causé à tout le Monde Chrétien, pour qu'on n'y parle pas long-tems d'un si heureux Evéne-*

ment, avec les mêmes transports que fit naître dans tous les cœurs la première nouvelle qui s'en répandit.

Le bonheur est trop grand, & la Ville d'AVIGNON l'a partagé à trop de titres avec ROME & VENISE en particulier, pour ne pas être empressée de rendre publiques son allegresse & ses actions de graces.

Si un accident imprevû l'a forcée de differer les Fêtes qu'elle a données à cette occasion, Elle n'en a été que plus attentive à ne rien oublier pour signaler son zéle & ses sentimens; & Elle a eu la satisfaction de voir que ce qui rappelloit à ses Habitans le souvenir du bienfait qui combloit leurs vœux, a rénouvellé toute la vivacité de leurs transports, & l'ardeur de leurs empressemens.

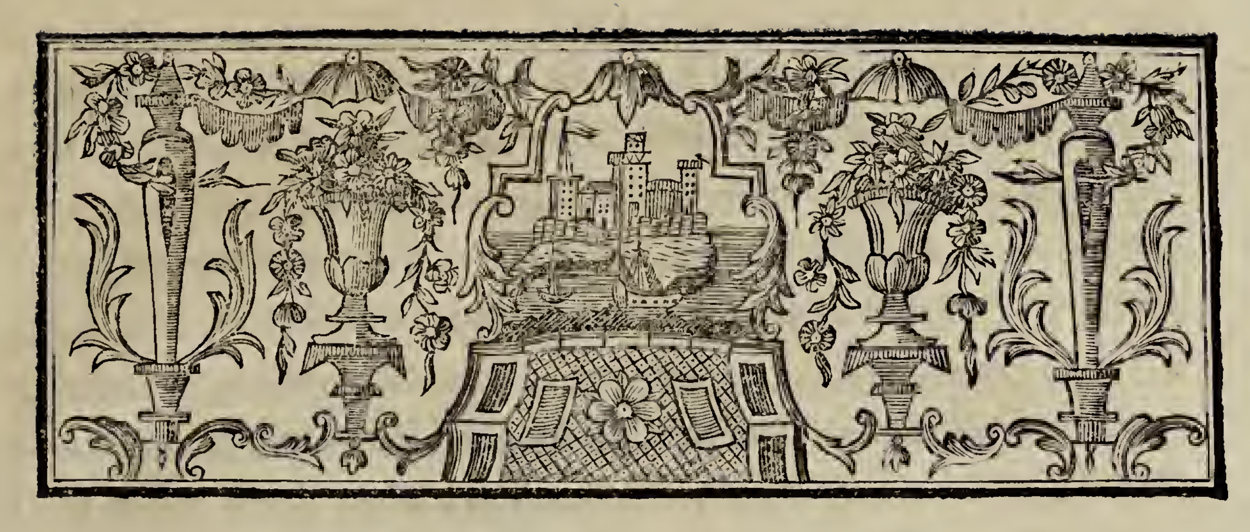
Nous prenons, TRE'S-SAINT PERE, *la liberté de porter aux piés de* VOTRE SAINTETE' *la Rélation des témoignages publics de joïe & d'allegresse de vôtre Ville d'AVIGNON; heureux, si* VOTRE SAINTETE' *daigne les agréer avec les assurances du très-profond respect avec lequel nous sommes,*

TRES-SAINT PERE,

DE VOTRE SAINTETE',

Les très-humbles, très-obéissans
& très-fidéles Serviteurs & Sujets

LES CONSULS ET ASSESSEUR DE LA VILLE D'AVIGNON.



FÊTES
DONNÉES PAR LA VILLE D'AVIGNON
POUR
L'EXALTATION
DE N. S. PERE LE PAPE
CLEMENT XIII.



'ELECTION des nouveaux Papes eſt annoncée au Peuple Romain par le premier des Cardinaux Diacres, comme un grand ſujet de joie. Eh ! peut-il y en avoir un plus grand ? L'Egliſe, privée de ſon Chef viſible, reçoit alors des mains de ſon céleſte Epoux celui qu'il a deſtiné pour la gouverner en qualité de Souverain Pontife. Cette joïe ſe manifeſte bien-tôt ; ſes fidéles Enfans s'empreſſent de joindre leurs voix à celles des Miniſtres ſacrés, pour en rendre de ſolemnelles actions de graces, & ſe livrent enſuite à des tranſports qu'ils font éclater par divers témoignages.

La Ville d'Avignon, informée de l'Election de CLEMENT XIII ; cette Seconde Rome a fait éclater ſa joïe par des tranſports qui en marquoient l'excez, & par des témoignages dont on conſervera long-tems

le ſouvenir. Les Fêtes qu'elle a données à cette occaſion ont été le ſujet de l'empreſſement & l'objet de l'admiration de toute la Contrée. Des perſonnes de tout Etat & de tout âge ſont venuës en foule y prendre part ; & quittant enſuite Avignon avec regret, ont avoüé n'avoir rien vû de plus brillant, de mieux ordonné, de plus diverſifié.

Un Courrier, depéché de Rome pour porter à Madrid la nouvelle de cet heureux événement, qui paſſa par Avignon le 10. Juillet à 10. heures du ſoir, publia en arrivant que le Jeudi précedent 6. du même mois ſur les 7 heures l'Eminentissime Cardinal REZZONICO Eveque de Padoue avoit été élu Pape. Cette agréable nouvelle fut bientôt publique le lendemain ; & tout le monde marqua beaucoup d'empreſſement de voir arriver la Lettre de notification que la Secrétairerie d'Etat envoye ordinairement à Nos Seigneurs les Vice-Légats : on languit même, lorſque trois jours après, cette Lettre ne parvint point.

Monseigneur PASSIONEI la reçut enfin le 20. Juillet. Son Excellence envoya auſſi-tôt M. le Comte Dolci, Capitaine de la Garde Suiſſe, & Gentilhomme de la Chambre, à l'Hôtel-de-Ville, pour en donner avis à M. M. les Magiſtrats ; & bien-tôt après, M. d'Achard de Ferrus, Marquis de Sainte Colombe, Viguier pour N. S. P. le Pape, & M. M. les Conſuls & Aſſeſſeur ſe rendirent au Palais pour faire leur Compliment à Monſeigneur le Vice-Légat, en attendant de s'acquiter de ce devoir avec la Ville en corps.

Le même jour, la Cloche d'argent, qu'on ne ſonne qu'à la création & à la mort des Souverains Pontifes, & toutes celles de la Ville, annoncerent que nous avions un Pape. Nos Magiſtrats publiérent que c'étoit l'Eminentissime REZZONICO, qui avoit pris le nom de CLEMENT XIII. La joye fut univerſelle ; & dèslors les airs retentirent des acclamations de Vive le Pape CLEMENT XIII.

Monseigneur de MANZI, notre Archevêque, publia le lendemain un Mandement portant " Qu'il ſeroit célébré dans toutes les
„ Egliſes de la Ville & du Dioçéſe une Meſſe ſolemnelle ; que tous les
„ Prêtres Seculiers & Reguliers en célebreroient une privée, & que

„tous les autres Eccléſiaſtiques de l'un & de l'autre Ordre du Clergé, „ ainſi que toutes les Religieuſes, feroient une Communion, pour „ remercier le Seigneur d'avoir donné à ſon Egliſe un Chef ſi digne „ de la gouverner, & aux Etats du SAINT SIEGE un Souverain, qui „ par ſon caractére de bonté, de fermeté & de juſtice, fera la félicité „ de ſes Sujets.

IL y eut le même jour 21. Juillet un Conſeil extraordinaire à l'Hôtel-de-Ville; on y propoſa de faire des Réjouiſſances publiques pour l'Exaltation de N. S. P. le PAPE : Les ſentimens furent unanimes pour rendre ces Fêtes auſſi brillantes que les circonſtances pouvoient le permettre; & on laiſſa M. M. les Conſuls & Aſſeſſeur maîtres de régler, avec l'Aſſemblée ordinaire, & deux Députés de châque Main, que le Conſeil nomma, tout ce qui conviendroit dans cette occaſion.

L'Aſſemblée étoit compoſée de M. de Teſte Fils, Primicier de l'Univerſité; de M. l'Abbé des Achards de la Baume Prévôt d'Avignon : *Députés nés par leur Charge & Dignité*; de M. l'Abbé des Achards de la Baume, Chanoine de la Métropole; de M. Brouttet, Chanoine de Saint Pierre; de M. Reinaud, Chanoine de Saint Didier; & de M. Bernard, Chanoine de Saint Symphorien : *Députés du Clergé*; de M. de Guillermis, Auditeur de la Rotte & Ex-Primicier, M. de Thomas-de Saint Laurent, Ex-Primicier, M. Vernety & M. Bruneau, Docteurs agregés : *Députés de l'Univerſité*.

LES ſix Députés nommés par le Conſeil pour les Réjouiſſances furent M. le Marquis de Cambis-Velleron, Colonel général de l'Infanterie de la Ville & du Comté Venaiſſin & M. d'Aſtier - Baron de Montfaucon *pour la Premiere Main*. M. M. Billon Pere, Ex-Conſul & Palaſſe l'aîné *pour la Seconde*; & M. M. La-Brouſſe & Bouchet *pour la Troiſiéme*.

LE Dimanche 23. Juillet avoit été le jour fixé pour aller complimenter Mgr. le Vice-Légat; & M. M. les Conſuls & Aſſeſſeur avoient envoyé la veille des billets d'invitation : toute la Nobleſſe & tous les Notables ſe trouverent ſur les dix heures à l'Hôtel-de-Ville. Nos Magiſtrats monterent au Palais avec une nombreuſe & brillante

Compagnie ; M. l'Aſſeſſeur, portant la parole à Son Excellence au nom de la Ville, manifeſta dans ſon Diſcours les ſentimens de nos Habitans pour l'Eminentissime *REZZONICO*, que l'Eſprit Saint venoit de placer ſur le Trône du Prince des Apôtres ; & par un heureux préſage, il annonça ce qu'en qualité de fidéles Sujets du Saint Siege, ils doivent ſe promettre d'un ſi auguſte Souverain.

On auroit dès-lors travaillé aux préparatifs des Fêtes qu'on s'étoit déja propoſé de célébrer ; Monſeigneur le Vice-Légat en avoit approuvé le plan avec une entiére ſatisfaction. Dans la premiére Aſſemblée, où M. M. les Députés s'étoient trouvés, on avoit unanimement convenu que, malgré les circonſtances, on ne pouvoit trop faire pour témoigner à SA SAINTETE' la part que la Ville d'Avignon prenoit à ſon Exaltation, & combien elle s'eſtimoit heureuſe d'être ſous la Domination d'un Souverain, ſi digne d'occuper la premiére place de l'Univers.

Une Inondation, d'autant plus imprevuë, qu'elle étoit plus extraordinaire, obligea de différer à donner les Fêtes ; & l'on ſut, en quelque façon, moins ſenſible au dommage qu'elle cauſa, qu'au délai qu'elle occaſionna pour leur célebration : tant étoit vif l'empreſſement de donner des marques publiques de la joye dont la Ville étoit pénêtrée.

Le Rhône, qui baigne une grande partie des Murs d'Avignon ; & qui, ſurtout au mois de Juillet, ſe trouve ordinairement aſſés bas avoit débordé. Les eaux couvroient une quantité conſidérable de terrein ; elles entrerent même dans la Ville, malgré les précautions priſes pour ſe garantir d'une Inondation.

A cet inconvénient, il faut ajouter que les Aires, dont une bonne partie ſe trouvoient dans le voiſinage du Rhône, étoient encore couvertes de gerbes. Des pluïes, preſque continuelles depuis plus d'un mois, qui avoient même porté beaucoup de préjudice aux Moiſſons, avoient empêché de les fouler : il étoit à craindre qu'elles ne fuſſent emportées par le courant des eaux, ou gâtées par leur ſéjour.

Il

Il fut queſtion de ſauver la plus conſidérable partie d'une des plus modiques Récoltes qu'on eût eu depuis bien des années, occaſionnée par des gêlées au milieu du Printems : La vigilance & l'activité de nos Magiſtrats, obviérent à tout. Mais quoiqu'on ait été aſſez heureux pour ſauver cette partie de la Récolte, qui étoit en danger, on ſe ſouviendra long-tems de cette Inondation, par le dégât que le courant & le ſéjour des Eaux ont fait, en couvrant quantité de Terres de ſable, ou de gravier.

Le débordement du Rhône, dont les eaux augmenterent durant neuf jours, ayant ainſi fait différer les Fêtes, elles furent enfin fixées aux 27. 28. & 29. Août. Pendant qu'on travailloit aux préparatifs, Monſeigneur l'Archevêque, informé de l'intention de Nos Magiſtrats, rendit une Ordonnance, portant : " Que le *Te Deum* ſeroit chanté le „ Dimanche 27. dans l'Egliſe Métropolitaine ; Que le Lundi 28. ſeroit „ fait une Proceſſion Générale, en ſuivant le Tour de Saint Marc ; „ & que l'on chanteroit une Meſſe Solemnelle du jour du Couronnement.

Mais, comme attendu la ſaiſon, il paroiſſoit plus commode de faire chanter cette Meſſe dans l'Egliſe des R. R. P. P. Grands Auguſtins, Mgr. l'Archevêque ordonna en même-tems que : " Cette „ Egliſe ſerviroit de Station & de Lieu de repos, au milieu de la „ Proceſſion ; & qu'après la Meſſe ſolemnelle, on retourneroit à la „ Métropole, où l'on donneroit la Bénédiction du Très-Saint Sacrément.

En vertu de la même Ordonnance, le Clergé devoit chanter le *Te Deum* ; toutes les Cloches ſonner le grand Carillon, comme dans les plus grandes Solemnités, & continuer durant les trois jours de Fêtes à Midi & à l'*Angelus* du ſoir. Enfin, Mgr. l'Archevêque, pour contribuer à rendre ces Fêtes également ſaintes, ſolemnelles & édifianres, exhortoit, dans ſon Ordonnance, les Fidéles à unir leurs Priéres à celles du Clergé, pour demander au Seigneur de répandre

ſur la Perſonne Sacrée du Pape la plénitude de ſes graces, & ſur ſon Régne les plus abondantes proſpérités.

Mgr. le Vice-Légat fit auſſi publier une Ordonnance ; elle portoit que, durant les trois jours des Réjouiſſances, les Boutiques ſeroient fermées, la Façade des Maiſons illuminée à l'entrée de la nuit ; qu'on feroit alors par-tout des Feux de joïe ; & Son Excellence exhortoit pareillement tout le monde d'aſſiſter aux Priéres publiques en actions de graces de l'heureux Evénement qui occaſionnoit les Fêtes.

L'une & l'autre Ordonnance ont été éxécutées avec un empreſſément & une exactitude, qui ont fourni de nouvelles preuves du zéle de nos Habitans à ſeconder les vuës des Supérieurs.

Il avoit été deliberé de terminer les Fêtes par un Feu d'Artifice, comme elles le furent en 1667. lors de l'Exaltation de Clement IX de glorieuſe Mémoire. Le Sr. Franque Architecte de la Ville en ayant remis le deſſein, les Ouvriers animés par la préſence des Magiſtrats & des Députés y travaillerent à l'envi, afin de remplir, avec leurs engagemens, l'attente, où l'on étoit de voir en ce genre ce qu'on pouvoit déſirer de plus parfait, eu égard aux circonſtances.

La Conſtruction du Feu d'Artifice fut adoſſée à la plateforme de l'Egliſe Métropolitaine, ſituée dans une place en Amphithéatre, dont la plus petite longueur eſt de plus de deux cent Toiſes, & la plus petite largeur d'environ trente, & qui peut contenir commodement au delà de cinquante mille Perſonnes.

L'Edifice repréſentoit un Arc de Triomphe d'Ordre Corinthien ; il étoit élevé ſur une magnifique Galerie, poſée ſur un Maſſif de deux Toiſes de hauteur ſur ſept & demi de largeur. On y arrivoit par un Eſcalier que terminoit ſa main courante formant l'accompagnement d'une Baluſtrade qui regnoit tout au tour en Baluſtres Ovales ; & ce Maſſif étoit de marbre blanc-veiné avec des panneaux de Marbre rouge veiné de blanc, au milieu deſquels étoient des Trophées de bronze doré.

L'Espace d'une Toiſe entre la Baluſtrade & le Socle de l'Arc de Triomphe, détachoit parfaitement l'Edifice de la Galerie, & donnoit en même-tems une grande aiſance, pour faire jouer les différens Artifices placés ſur la Baluſtrade, & en avant de la Galerie.

Quatre grandes Colonnes de verd-antique, avec leurs Baſes & leurs Chapiteaux de bronze doré, formoient l'Arc de Triomphe; & dans l'entredeux des Colonnes étoient deux grandes Statuës du même bronze, dont l'une repréſentoit la Force, avec cette Inſcription en lettres d'or ſur le piédeſtal de marbre blanc-veiné :

IN MANU EJUS VIRTUS ET POTENTIA.

L'autre repréſentoit la Prudence, & avoit pour Inſcription :

ET SAPIENTIÆ EJUS NON EST NUMERUS.

Dans le milieu de l'Arc de Triomphe, une belle Perſpective flattoit agréablement la vuë par la varieté des objets qu'elle offroit; & à cet égard, comme à celui de l'Eſcalier, il falloit preſque toucher le tout au doigt, pour dire que c'étoit une ſimple repréſentation : tant les Régles de l'Art avoient été réguliérement obſervées; bien des gens s'avancerent pour monter l'Eſcalier.

L'Imposte de l'Arçeau de la Perſpective régnoit tout le long de la Façade de l'Edifice; & dans les entredeux des Colonnes, au deſſus des Figures, on avoit placé deux grandes Medailles, ornées de bordures en bronze doré, ſur l'une deſquelles on voyoit, en Camayeu bleu, la Charité avec tous ſes attributs, & cette Legende :

EXTENDIT MANUS SUAS AD PAUPEREM.

& ſur l'autre LA JUSTICE, avec celle-ci :

POSUIT IN VIA GRESSUS EJUS.

LE fond de l'Arc de Triomphe étoit du même marbre que le Maſſif, les Panneaux de marbre lilas, l'Entablement de blanc-veiné, & la Friſe de verd-antique.

LES Armes de M. M. les Conſuls & Aſſeſſeur étoient ſur cette Friſe, a-plomb des Colonnes, & des Guirlandes de Fleurs en bronze doré dans l'entredeux : celles de la Ville portoient ſur le milieu du grand Arçeau, & celles de SA SAINTETÉ élevées au deſſus. Des Génies à droite & à gauche ſoutenoient & préſentoient celles de MONSEIGNEUR LE CARDINAL D'ARCHINTO, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, ſous leſquelles étoit cette Inſcription :

AD OMNIA RURSUM IMPENSUS, NUNQUAM DEFICIET.

& celles de MONSEIGNEUR PASSIONEI VICE-LEGAT, avec cette autre :

OMNIBUS SEMPER OPPORTUNE PROVIDENS.

DU milieu de la Corniche s'élevoit un grand Piédeſtal de marbre blanc, orné de feſtons en bronze doré ; & ſur ce Piédeſtal l'Inſcription ſuivante (*a*) exprimoit les vœux de la Ville, comme les Figures & les Medailles déſignoient les Vertus de l'Auguſte Pontife, en l'honneur de qui l'Arc de Triomphe étoit élevé.

(a) Les Inſcriptions & Legendes ont été données par le Sr. Morenas, Hiſtoriographe de la Ville.

CLEMENTI

CLEMENTI XIII.
REZZONICO
P. O. M.
ANNOS PETRI OMINATUR
AVENIO
ALTERA ROMA.

Le tout étoit ſurmonté par une Rénommée aſſiſe ſur Pegaſe au milieu des nuës, qui portoit l'Edifice à dix-ſept toiſes de hauteur. Les deux Faces à droite & à gauche étoient ornées & élevées proportionnement à la Façade.

On voit aſſés par ce détail quelle devoit être la beauté du Deſſein, la régularité de l'Ordonnance, la richeſſe des Ornemens : la Gravure en donnera une idée pour complete.

Tout étant diſpoſé pour l'ouverture des Fêtes, au Dimanche 27. Août ; elles furent annoncées la veille par quantité de Galoubets, de Tambourins, de Fifres, de Tambours & autres Inſtrumens champêtres, qui parcoururent toutes les Ruës de la Ville, où tout retentiſſoit de cris de Vive le Pape Clement xiii. Les joüeurs d'Inſtrumens étoient en habits convenables à leur emploi, portant au chapeau des Cocardes de Rubans blancs, bleus, rouges & noirs, qui ſont les couleurs des Armes de Sa Saintete'.

Les Billets d'Invitation, que nos Magiſtrats avoient envoyés pour aſſiſter au *Te-Deum*, indiquoient de ſe trouver à l'Hôtel-de-Ville ſur les ſix heures du Soir. Le Concours y fut extraordinaire ; la Nobleſſe étrangere, venuë pour prendre part aux Fêtes, ſe joignit à celle de la Ville, & à ce grand nombre de Notables qui, avec elle, compoſent le Corps de Ville.

Ce fut à la tête d'une ſi brillante Compagnie que M. M. les Viguier, Conſuls & Aſſeſſeur précedés par les Fanfares ſe rendirent au Palais, où étoient dejà M. M. les Magiſtrats des differens Tribunaux : ſavoir, M. le Vice-Gerent, M. M. les Juges de la Cour Ordinaire & Temporelle de Saint Pierre, & M. M. les Auditeurs de la Rotte, à la tête deſquels étoit M. l'Abbé de Conty, Auditeur & Lieutenant-Général de la Légation ; & avec ces Magiſtrats M. M. les Officiers de la Légation & du Palais Apoſtolique, pour tous enſemble former le Cortége de Monſeigneur le Vice-Légat qui devoit préſider au *Te Deum.*

Les Appartemens de Son Excellence étoient remplis de monde ; & en attendant que ce nombreux Cortége pût défiler, Elle fit diſtribuer des Rafraichiſſemens en abondance.

Mgr. le Vice-Légat ſortit du Palais précedé par la Compagnie des Chevaux-Legers ayant leur magnifique Uniforme, les Officiers à la tête. Cette Compagnie alla ſe ranger dans la Place ſur une Ligne, les Trompettes ſonnant pendant que le Cortége défila. L'Infanterie formant la Garniſon étoit ſous les Armes dans le Veſtibule du Palais, ſur le Pont-Levis & le long de la Barriere qui borde le Foſſé ; la Garde Suiſſe marchoit ſur les aîles du Cortége, & les Domeſtiques de Son Excellence portant la grande Livrée le fermoient.

Pendant que le Cortége défiloit dans la Place pour monter à la Métropole, les airs retentiſſoient du bruit des Tambours, du ſon des Fifres & des Trompettes, & des accords bruïans des Fanfares, mêlés avec les acclamations de Vive le Pape.

Mgr. le Vice-Légat fut reçu à la Porte de la Métropole par le Chapitre en Corps, & accompagné juſqu'au Trône Pontifical, où Nos Seigneurs les Vice-Légats ſe placent dans les Fonctions publiques auſquelles ils aſſiſtent dans cette Egliſe ; mais ce fut avec bien de la peine que ſa Suite put parvenir juſques au Sanctuaire, à cauſe de la foule.

Un nombre extraordinaire d'Etrangers rempliſſoit déjà preſque cette Egliſe depuis deux heures ; ils étoient en ſi grand nombre, que

quand même elle eût été quatre fois plus vaſte, il auroit été impoſſible qu'ils s'y fuſſent placés tous. Il y en avoit une quantité étonnante qui ſe trouverent confondus avec les Habitans, ſur le Perron, les Eſcaliers, & même dans la Place.

Le *Te Deum* fut entonné, au ſon de toutes les Cloches, par M. le Prévôt, & chanté par la Muſique. Le choix des Sujets en voix & en inſtrumens la rendit excellente. On exécuta celui du Sr. De la Lande Maître de Chapelle du Roi, dont les Ouvrages font toujours plus de plaiſir aux Connoiſſeurs.

Apre's le Cantique d'Action de Graces, que le ſon de la groſſe Cloche de la Métropole, l'une des plus belles de l'Europe, avoit annoncé depuis midi ſans diſcontinuer, Mgr. le Vice-Légat retourna au Palais avec le même Cortége; & en paſſant, Son Excellence mit le feu à un grand Bucher élevé devant l'Hôtel de la Monnoïe.

A l'inſtant, une Salve de cinquante quatre Piéces de Canon, dont pluſieurs de 16. de 24. de 36. livres de balle, & de quantité de Boëtes, placées ſur le Rocher de N. D. des Doms, précedée par une Décharge de Mouſqueterie de la part des Chevaux-Légers rangés pour lors en Eſcadron, & de la Garniſon en bataille, fut le ſignal de l'Illumination générale.

Bientôt après tout le Palais Apoſtolique, depuis les premieres Croiſées juſques au Faite, ainſi que tous les Crenaux des Tours dedans & déhors fut éclairé par un nombre innonbrable de Fanaux ſur leſquels étoient peintes les Armes de Sa Saintete', avec ces mots vive le Pape, & par quantité de Pots-à-feu.

L'Hôtel de la Monnoïe qui fait face au Palais Apoſtolique, le Palais de Mgr. l'Archevêque ſitué au fond de la Place, la Façade & la Tour de la Métropole qui font partie d'un des côtés, furent illuminés de la meme maniere; comme la Façade de toutes les Maiſons des Particuliers, parmi leſquels les plus diſtingués firent leur illumination en Flambeaux de cire blanche.

C'est ainſi qu'etoit ſur tout illuminée la Façade de l'Hôtel de Ville

ſur la Porte duquel les Armes de SA SAINTETE', ornées de Feſtons, étoient placées au milieu des Bras dorés, qui portoient les flambeaux; les Crenaux étoient pareillement garnis de Pots-à-feu, de même que la Tour de l'Horloge. Diverſes Pyramides de lumiere formées par les Pots-à-feu & terminées par un Flambeau attaché au deſſus de la Girouette dont la lueur paroiſſoit une veritable étoile, préſentoient le plus magnifique coup d'œil; & on l'appercevoit de plus de deux lieuës à la ronde.

M. M. les Viguier, Conſuls & Aſſeſſeur ayant accompagné Mgr. le Vice-Legat dans ſes appartemens revinrent à l'Hôtel-de-Ville précedés par les Fanfares, au bruit deſquelles, M. M. les Conſuls allumerent le Feu de joïe qu'on avoit bâti au milieu de la Place.

DES Gerbes de Fuſées, accompagnées de divers Artifices, tirées de la Tour de Saint Agricol, donnerent alors pendant plus d'une heure, un nouveau ſpectacle plus amuſant que l'Illumination.

APRE'S le Service Divin, les Galoubets, les Fifres, les Tambours, les Tambourins avoient parcouru les différens Quartiers de la Ville; leur ſon animant alors les Etrangers autant que nos Habitans, ce fut à qui témoigneroit le plus de joïe; & l'Illumination ne contribuant pas peu à l'exciter, on vit le Peuple dans les Places & dans les Ruës la manifeſter par différentes Danſes; mais ſurtout par cette eſpéce de Branle, appellé dans nos Cantons *la Farandoule* (*a*), qui a toujours fort amuſé les Princes & les Seigneurs les plus qualifiés, lorqu'ils en ont été témoins à leur paſſage.

Le Lundi, jour aſſigné pour la Proceſſion Générale, pendant que le Clergé Séculier & Régulier montoit à la Métropole, toute la Nobleſſe & tous les Notables vinrent à l'Hôtel de Ville; M. M. les Con-

(a) Dans ce Branle, des Perſonnes de tout rang & de tout ſexe, ſe tenant par la main, forment de longues chaînes, ſautent & circulent en cadence au ſon des Galoubets, ou des Tambourins. Dans cette occaſion, ce Branle étoit accompagné de cris de VIVE LE PAPE.

ſuls

ſuls & Aſſeſſeur leur diſtribuerent des Guidons de Taffetas cramoiſi, ſur leſquels étoient blaſonnées les Armoiries de SA SAINTETE, & de l'autre celles de la Ville.

ILS en avoient déja porté d'autres ſemblables, mais diſtingués par la grandeur, à Mgr. le Vice-Légat & à Mgr. l'Archevêque ; & en avoient remis de pareils à ceux qu'ils diſtribuoient, pour tous les Magiſtrats & Officiers qui avec eux compoſent le Cortége de Son Excéllence. Les Enfans des Notables ne furent point oubliés, on leur en diſtribua d'autres plus petits.

PAR un uſage immémorial, à toutes les Réjouiſſances pour la Création des nouveaux Papes, on diſtribuoit généralement à tous les Enfans qui ſe préſentoient d'autres Guidons en papier, ſur leſquels étoient peintes les Armes du Saint Pere, avec ces mots VIVE LE PAPE, & celles de la Ville. Ces Enfans alloient enſuite en Troupe précéder la Proceſſion de quelques cens pas, en criant à tuë tête, VIVOU LOU PAPOU ET SA MOULLIE' (*a*).

ON ne s'écarta point d'un uſage trop expreſſif pour marquer la joïe publique, dont les Enfans ſont les interprêtes les plus naturels par leur ſimplicité, leur candeur & leur innocence ; mais comme depuis un certain nombre d'années, il y a dans différens Quartiers de la Ville des Ecoles Gratuites, fréquentées par un nombre extraordinaire d'Enfans, Nos Magiſtrats envoyerent aux Freres Directeurs de ces Ecoles des milliers de ces Guidons, pour les diſtribuer eux-mêmes à leurs Eléves, & leur montrer à marcher en ordre.

LA diſtribution des Guidons étant achevée à l'Hôtel-de-Ville, on jouit d'un plaiſir inattendu, en voyant venir cette multitude d'Enfans rangés quatre à quatre, faiſant voltiger leurs Guidons, & pouſſant le cri de joïe par tems & comme en cadence. Ils firent le tour de la Place, & ſe rendirent de là dans la Cour du Palais, pour ſe trou-

(a) Ce terme MOULLIE' ſignifie EPOUSE, & fait alluſion à l'Egliſe, qui eſt celle du Souverain Pontife, en qualité de Vicaire de Jeſus-Chriſt ſur la Terre.

ver à la ſortie de Mgr. le Vice-Légat, qui devoit aſſiſter à la Proceſſion.

A dix heures M. M. les Viguier, Conſuls & Aſſeſſeur, précédés par les Fanfares, comme la veille, ayant leurs Guidons à la main, de même que toute la Nobleſſe & tous les Notables, allerent à la Place Saint Pierre, prendre le Grand Etendart du Saint Pere, & celui de la Ville, que M. le Viguier & M. le Premier Conſul devoient porter pendant la Proceſſion.

L'Etendart de Sa Saintete' fut remis à M. le Viguier par M. l'Avocat & Procureur Général de N. S. P. le Pape, & celui de la Ville à M. le Premier Conſul par M. le Tréſorier de la Réverende Chambre, en préſence de M. M. les Juges de Saint Pierre & de M. le Sécrétaire d'Etat, ſuivant l'uſage ordinaire. Nos Magiſtrats monterent enſuite au Palais; la Garniſon étoit ſous les Armes auprès de la Barriere, & les Tambours battirent aux champs pendant qu'on traverſa la Place pour entrer dans le Palais.

Mgr. le Vice-Legat attendoit le Corps de Ville, accompagné comme le jour précedent, de tous les Magiſtrats & Officiers qui lui font Cortége dans les Cérémonies; & ſon Excellence fit encore ſervir quantité de Rafraichiſſemens.

Elle avoit ſon Guidon à la main ainſi que toute ſa ſuite; lorſqu'Elle parut au bas de l'Eſcalier, cette multitude d'Enfans fit retentir les airs des cris de Vivou lou Papou et sa Moullie'; & leur ton s'accordant avec celui des Fanfares, qui précedoient le Cortége, produiſit quelque choſe de ſi amuſant, qu'on ne ſe ſeroit pas laſſé de les entendre.

Pendant que le Cortége défiloit ſur la place pour ſe rendre à la Métropole, les Enfans gagnerent le haut de l'Eſcalier; & y ayant été joints par les Galoubets, les Tambourins, les Fifres & les Tambours, leurs acclamations mêlées avec les différens ſons de ces divers Inſtrumens, firent encore un nouveau plaiſir.

La Proceſſion commença de défiler, lorſque Mgr. le Vice-Légat fut entré dans la Métropole; & les Enfans la précéderent marchant quatre

à quatre & continuant les cris de joie. A la ſuite des Religieux qui marchoient ſous leurs Croix ſelon l'ordre de leur ancienneté , venoient les ſept Chapitres des Egliſes Paroiſſiales : les quatre Collégiales avoient leur Etendart à côté de la Croix ; & M. M. les Conſuls & Aſſeſſeur à la tête du nombreux Corps de Ville ſuivoient le Chapitre de Saint Agricol ; celui de la Métropole marchoit enſuite , la Garde-Suiſſe bordant la Haye ; & après le Célébrant & les Officians revêtus des plus riches Ornemens , Mgr. le Vice-Légat , accompagné des Magiſtrats & des Officiers qui compoſent ſa Cour.

Le Clergé Séculier étoit en Pluvial blanc , & M. M. les Chanoines avoient des Guidons ſemblables à ceux du Corps de Ville , à la reſerve des couleurs , & ſur leſquels au lieu des Armes de la Ville étoient celles de leur Chapitre.

Les Caroſſes de Son Excellence , également magnifiques par leur ſtructure , & par la richeſſe des ornemens, fermoient la marche ; & l'affluence du Monde étoit ſi grande dans toutes les Ruës où la Proceſſion paſſoit, qu'ils étoient obligés de s'arrêter preſque à chaque pas.

Les Enfans, qui précedoient la Proceſſion , entrérent les premiers dans l'Egliſe des Grands Auguſtins ; & après en avoir fait le tour , ils ſe placerent auprès de la Porte , où ils ne ceſſerent leurs acclamations que lorſque toute la Proceſſion fut raſſemblée. Il y eut encore cela de particulier à leur égard , que leur voix paroiſſoit être à l'uniſſon du ton de l'Orgue qui ne ceſſoit de jouër.

L'Eglise des Auguſtins ſe trouvoit décorée pour la Fête du Saint Docteur dont les Religieux , qui ſuivent ſa Regle , ſolemniſoient ce jour là la Mémoire ; & elle l'étoit avec une magnificence peu ſuſceptible de nouveaux ornemens ; le coup-d'œil y étoit ſurprenant , & étoit relevé par un nombre prodigieux de Flambeaux & de Bougies , placés par compartimens ſur un des plus beaux Corps d'Architecture qui forme le Sanctuaire , & par la richeſſe de quantité de Buſtes & de Chandeliers dont le Maître - Autel , & deux Chapelles qui ſont à côté, ſe trouvoient garnis.

Les Armes de Sa Saintete' étoient en déhors sur la Porte de l'Eglise, & on lisoit cette Inscription au bas:

ADVOLATE CIVES IN LÆTITIA
GRATES INDESINENTER REPENDITE DEO
IN ATRIO SANCTO EJUS.

Cette Invitation auroit été en quelque façon inutile; on accouroit assez avec les transports de la plus vive joïe; & cette Eglise, capable de contenir vingt mille personnes, étoit si remplie, que Mgr. le Vice-Légat lui-même, malgré la Garde qui le précédoit, eut de la peine à fendre la presse pour arriver au Trône qu'on avoit préparé dans le Sanctuaire pour Son Excellence.

Lorsqu'Elle fut placée, M. le Prévôt commença la Messe, qui fut chantée par la même Musique que le *Te Deum.* Après le *Credo*, M. Bruneau, Docteur Agregé en l'Université, fit en latin l'Eloge de Sa Saintete'; & dans son Discours, où l'arrangement & l'éloquence alloient de pair, il montra CLEMENT XIII. véritablement digne de succéder aux Leons, aux Grégoires & à tous ceux qui ont illustré le Siége Apostolique, par les Vertus qui font véritablement les Grands Pontifes, & par les qualités qui caractérisent les Grands Princes.

La Grand-Messe finie, la Procession retourna dans le même ordre à la Métropole; & la Cérémonie du jour y fut terminée par la Bénédiction du Saint Sacrement; les Priéres qu'on fit alors pour la Conservation des Jours précieux de Sa Saintete', furent accompagnées par les Acclamations des Enfans & du Peuple, qui s'étoient arrêtés dans la Place du Palais.

Durant le reste de la Journée, les Danses furent l'un des amusemens publics dans tous les Quartiers de la Ville; & le soir les Salves de l'Artillerie, les Illuminations, les Feux de joïe, les Gerbes de Fusées, & différens Artifices en procurerent de nouveaux.

La foule des Etrangers avoit été étonnante ce jour là, ainsi que le jour précédent; le Mardi, qu'on devoit tirer le Feu d'Artifice, dès

dès la pointe jour jufqu'à fept heures du foir, les grands Chemins & les Bords du Rhône & de la Durance en furent fi remplis, qu'on auroit dit que tout le Comté Vénaiffin, la Principauté d'Orange, la Provence & le Languedoc fe dépeuploient. On n'exagére point en comptant plus de vingt-mille Perfonnes, qui vinrent ce jour là dans Avignon. On ne voyoit partout que Caroffes, Chaifes, Fourgons, Charrêtes, Chevaux & Gens de pié.

Ces nouveaux Etrangers trouvoient en entrant dans la Ville la joïe généralement répanduë par tout. Des Fontaines de Vin ornées à la Ruftique, placées dans différens Quartiers, ne contribuoient pas peu à l'exciter, foit à l'égard de ceux qui, après avoir danfé, alloient s'y défalterer, foit à l'égard de ceux qui fe contentoient d'être fimples fpectateurs.

Enfin, il ne manqua rien à l'Allégreffe générale; Mgr. le Vice-Légat n'y contribua pas peu par tout ce qui étoit en fon pouvoir. Son Excellence fit diftribuer par fes Aumôniers dans la Cour du Palais, de l'argent au Peuple, & nos Magiftrats du Pain dans l'Hôtel de Ville par des Députés. M. l'Abbé de Conty Auditeur Général donna auffi dans cette occafion des marques de fon zéle par fes libéralités, comme il en avoit donné de fa joïe à la nouvelle de l'Exaltation de Sa Saintete'.

On devoit tirer le Feu d'Artifice fur les huit heures du foir. Bien long-tems avant fix heures, & même prefque durant toute la journée, la Place du Palais fe trouva remplie d'un monde étonnant; chacun y cherchoit, & arrhoit, pour ainfi dire, un endroit commode pour jouir du Spectacle.

Il n'y en avoit point de plus propre que le Palais Archiepifcopal. Ce fut là où Mgr. le Vice-Légat, M. l'Abbé Manzoni, Recteur du Comté Vénaiffin, venu pour affifter à nos Fêtes, M. l'Auditeur Général, & nos Magiftrats fe rendirent pour voir le Feu d'Artifice.

Ils y trouverent toute la Nobleffe de l'un & de l'autre Sexe dans les premiers Appartemens, tandis que les feconds étoient occupés par quantité de Perfonnes des plus diftinguées parmi les Notables. Tout

étoit éclairé par un grand nombre de Bougies ; & plus d'une heure avant, ainsi qu'après le Feu, Mgr. l'Archevêque ne discontinua pas d'y faire servir toute sorte de Rafraichissemens avec profusion.

DOUZE Bombes & vingt-quatre Fusées à Comete furent le prélude de l'Artifice. Elles formerent en éclatant des feux si variés, qu'elles annoncérent ce qu'on devoit attendre de l'Edifice. Un Dragon, auquel Mgr. le Vice-Légat mit le feu avec le Flambeau que lui présenta M. le Premier Consul, partit ensuite du Balcon de l'Archevêché avec tant de rapidité, que l'œil eut de la peine à le suivre, & revint expirer au même endroit.

LA Machine fut sur le champ embrasée ; & une Gerbe de Fusées remplit l'air d'une si grande quantité d'Etoiles, qu'on fut ébloui par leur brillant. Successivement des Rouës de deux piés de Diamétre, placées en différens endroits de l'Edifice depuis la Base jusques au Faite, formerent autant de Soleils : d'autres dont le Diamétre étoit de six piés, changerent trois fois de raïons, & présenterent à chaque fois de nouveaux Soleils.

Successivement encore du milieu de diverses Fontaines de feu, cent Gerbes de Fusées en brillant diversifierent le Spectacle. Quantité de Chandelles romaines de sept à huit reprises ; des Tourniquets sans nombre d'où sortoient mille feux variés ; des Bouffatones chargés de Diablotins, d'Etoiles & de Trictracts ; des Pots-à-feux remplis de Parterres, avec leurs Rouets, Mortiers & Lances à feu ; de grosses Fusées à pets, à serpentaux, à étoiles ; des Bombes simples & à cométe partirent par intervalle : quatre cent piéces d'Artifice, qui formerent un bruit de guerre ressemblant à des Décharges de Mousqueterie & à des Salves d'Artillerie, & furent toujours accompagnées de Gerbes de Fusées, attirerent particuliérement l'attention des Spectateurs : enfin, un grand Soleil fixe de plus de six pieds de Diamêtre, porta des raïons différens sur toute la Façade de l'Edifice & parut la couvrir ; les deux Faces des côtés, également garnies de divers Artifices, répondoient parfaitement à la Façade ; & le tout ensemble fit pendant près de trois quarts

d'heure l'admiration du Public. Une Gerbe de cinq-cent Fuſées à étoiles termina l'Artifice, & fut ſuivie d'une Salve générale de l'Artillerie.

La Place du Palais étoit ſi remplie de Monde, que, malgré le nombre des débouchés, il fallut un tems conſidérable pour en ſortir après le Feu d'Artifice. Chacun ſuivoit ſon inclination, parmi les Etrangers, comme parmi les Habitans ; les uns prenoient la route de la Salle des Spectacles, (*a*) où ce ſoir là il y avoit Grand-Bal ; d'autres alloient reprendre les Danſes, qui avoient été interrompuës à l'entrée de la nuit : pluſieurs retournoient à leurs Auberges, ou chez leurs amis : en un mot, les plaiſirs étoient ſi variés, que chacun pouvoit choiſir ce qui le flatoit le plus.

Le Grand-Sallon de l'Hôtel-de-Ville & la Salle du Conſeil contiguë, éclairés par pluſieurs magnifiques Luſtres de criſtal & quantité de Girandoles, qui y relevoient la beauté des peintures & des ornemens, ne meritoient pas moins d'attention, que tout ce qui avoit attiré un ſi grand nombre d'Etrangers.

On voyoit dans le Sallon une Table de trente-ſix Couverts & une de quatre-vingt dans la Salle, qu'on devoit ſervir à l'arrivée de Mgr. le Vice-Légat, qui fit à la Ville l'honneur d'être l'un des Convives. Son Excellence vint accompagnée de M. le Recteur du Comté Venaiſſin, de M. l'Auditeur Général, de M. le Dattaire & de M. M. les Officiers des Troupes de Sa Sainteté. Elle entra dans l'Hôtel-de-Ville au bruit des Fanfares, & fut reçuë par M. M. les Viguier, Conſuls & Aſſeſſeur, accompagnés de toute la Nobleſſe, qui l'avoit précédée, & qui rempliſſoit le Sallon.

Les Tables furent auſſi-tôt ſervies ; & le goût, la délicateſſe, l'ordre-même, malgré la profuſion, firent autant les plaiſirs des Convives, que d'une foule de Spectateurs, qui avoient une pleine liberté

(a) Une Troupe de Comédiens François & Italiens étoit venuë dans Avignon à l'occaſion des Fêtes ; ils avoient donné pendant les trois jours les plus belles Piéces de l'un & de l'autre Théâtre ; ils donnérent le ſoir du troiſiéme jour un Grand Bal, qui ne ſervit pas peu à l'amuſement des Etrangers.

d'en augmenter le nombre. Les Vins étrangers ne furent point épargnés ; & la beauté du Fruit fit honneur au dernier Service.

M. le Viguier ayant porté à Mgr. le Vice-Légat la Santé de N. S. P. le Pape, une Gerbe de Fusée servit de signal pour qu'elle fût saluée par une Salve de vingt-une Piéces des plus gros Canons. Tout le Monde se tint debout, & y répondit par des Acclamations de Vive le Pape CLEMENT XIII.

M. le Premier Consul porta ensuite celles de Monseigneur le Cardinal d'ARCHINTO & de Monseigneur PASSIONEI, Vice-Legat. Elles furent également buës debout au bruit du Canon, & des Gerbes de Fusées en donnérent aussi le signal.

Mgr. le Vice-Légat fit ensuite l'honneur de boire à la santé de tous les Convives ; & Son Excellence, accompagnée de M. le Premier Consul, passa exprès du Sallon dans la Grand-Salle.

Ce Répas poussé bien avant dans la nuit, termina des Fêtes, où tout s'étoit passé dans un ordre & avec une décence, qui ont autant fait l'admiration des Etrangers, que tout ce qui avoit excité leur curiosité. Ces Etrangers n'ont pas fait des vœux moins ardens que nos Habitans, pour que le Ciel accorde à l'Auguste Souverain en l'honneur de qui elles étoient célébrées, les plus longs jours & les plus fortunés.

Durant toutes ces Fêtes on a pu remarquer, par la parfaite tranquillité avec laquelle elles se sont passées, & par l'abondance qu'on a trouvé de toutes choses, les effets de la vigilance du Gouverneur & des Magistrats, & du zéle des différens Députés que la Ville avoit chargés du soin des Préparatifs.

FIN.

